

Formation du samedi 25 mai 2019 à Talence

a) L'entraide judiciaire au sein de l'Union européenne et la décision d'enquête européenne (DEE)

b) Le mandat d'arrêt européen (MAE)



Louis BAUCHER, président de l'UNETICA, pendant son allocution d'ouverture

Tânia CEREO-MARQUES, co-responsable UNETICA de Bordeaux, modératrice

Clémentine CHOVIN, vice-présidente en charge de l'instruction, tribunal de grande instance de Bordeaux



Philippe VIQUE, substitut général près la cour d'appel de Bordeaux, a présenté le mandat d'arrêt européen



Clémentine CHOVIN pendant son exposé sur l'entraide judiciaire au sein de l'UE et la décision d'enquête européenne

Cette formation, qui précédait l'assemblée générale de l'UNETICA, a réuni 72 participants.

